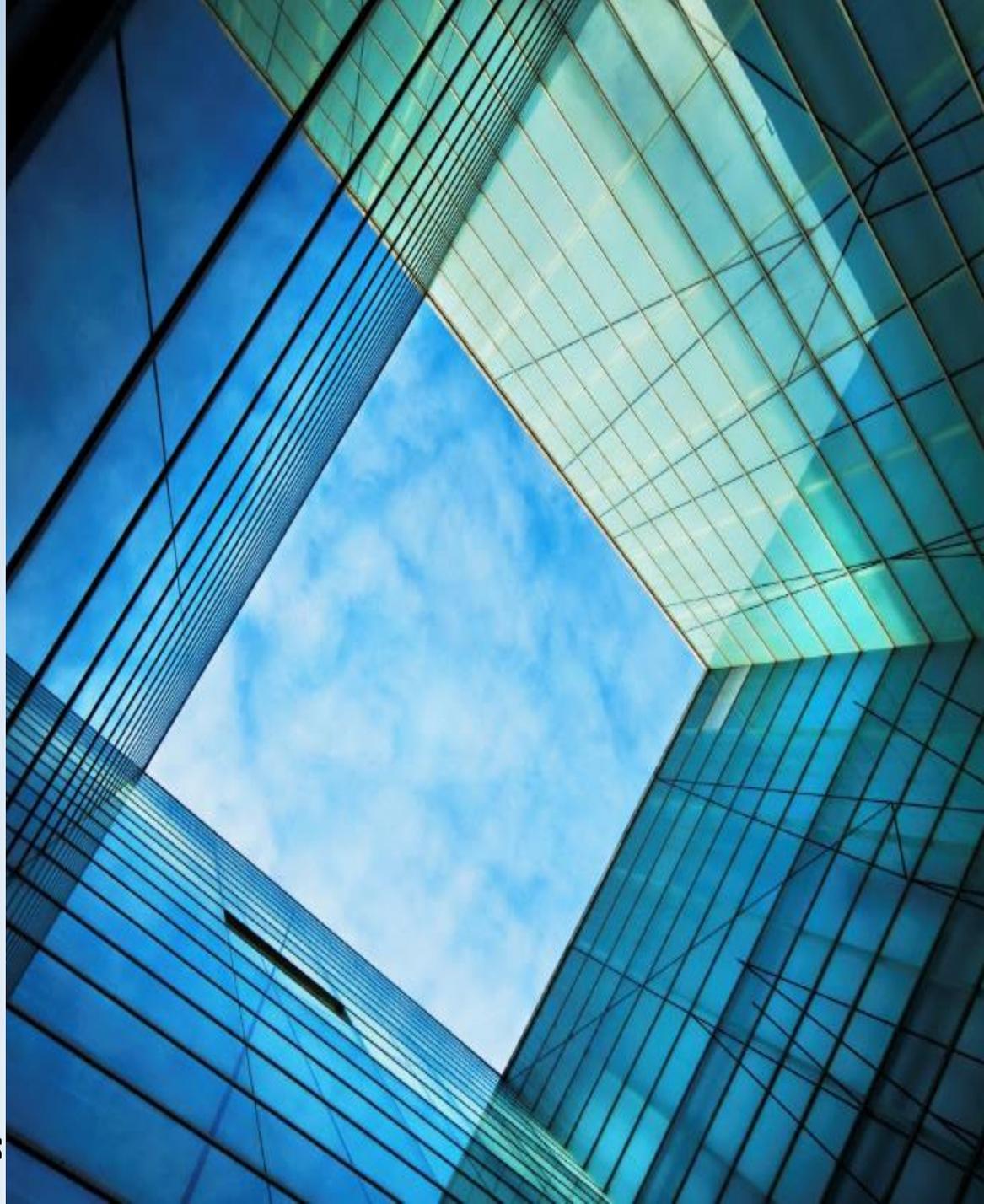


LYCÉE POLYVALENT RÉMI BELLEAU



LYCÉE DES MÉTIERS, DU COMMERCE ET DE LA GESTION DES ENTREPRISES





Un établissement implanté
dans un parc de plus de 4 hectares



à découvrir lors des **Portes Ouvertes**
le **Vendredi 16 février 2024** de 17h00 à 20h00

Un internat d'environ 200 places...



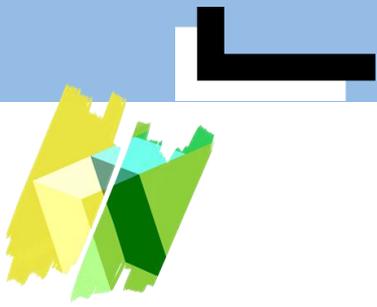


Un self lumineux, 83% des élèves et étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la qualité de la nourriture proposée.



LES FORMATIONS AU LYCÉE RÉMI BELLEAU





JUSQU'AU BACCALAURÉAT

- ★ **Le baccalauréat général avec 13 enseignements de spécialité**
- ★ **Les baccalauréats technologiques STMG (sciences et technologies des métiers de la gestion) et STI2D (sciences et technologies des métiers de l'industrie et du développement durable).**
- ★ **Les baccalauréats professionnels AGORA (Assistance à la Gestion des ORganisations et de leurs Activités) et COMMERCE**
- ★ **Le CAP EPC (Equipier Polyvalent du Commerce)**



APRÈS LE BACCALAURÉAT

- **Dans la continuité directe du bac pro AGORA et du bac STMG : le BTS comptabilité gestion.**

Ouvert à l'apprentissage en seconde année

- **Dans la continuité directe du bac pro COMMERCE et du bac STMG : le BTS management commercial opérationnel (MCO)**

Ouvert à l'apprentissage en seconde année à la rentrée 2024





SOMMAIRE



- La seconde générale et technologique
- L'orientation en classe de seconde
- La seconde professionnelle



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

La 2^{de} générale et technologique



La seconde est une classe de détermination, à l'issue de laquelle l'élève peut sélectionner la filière générale, technologique ou envisager une réorientation vers la voie professionnelle.



LA 2^{NDE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE : LES ATTENDUS POUR RÉUSSIR :

- Avoir obtenu l'accord de passage en 2GT après le conseil de classe du 3^{ème} trimestre
- Pour être (*quasi*) certain de réussir : être habitué à travailler régulièrement en classe (attention, participation orale, activités...) et à la maison (APPRENDRE SES LEÇONS et faire ses travaux écrits).
- Le reste viendra naturellement : autonomie, prise de notes...
- Le baccalauréat comporte 40% de contrôle continu, il favorise les élèves travaillant régulièrement.



LES ENSEIGNEMENTS EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- ★ **Un tronc commun** composé de **11 disciplines** pour tous les élèves
- ★ **De l'accompagnement personnalisé (AP)** pour tous les élèves
- ★ **Des enseignements optionnels** possibles pour les **volontaires**



LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- ★ Français : 4h
- ★ Histoire-Géographie: 3h
- ★ Langue vivante A : anglais (LVA): 3h
- ★ Langue vivante B : allemand ou espagnol (LVB): 3h
- ★ Mathématiques: 4h
- ★ Physique-Chimie: 3h
- ★ Sciences de la vie et de la Terre: 1h30
- ★ Education Physique et Sportive (EPS): 2h
- ★ Enseignement Moral et Civique (EMC): 18h annuelles
- ★ **Sciences économiques et sociales (SES):1h30**
- ★ **Sciences numériques et technologie: 1h30**

} Officiellement le BO prévoit 5,5h (LVA+LVB)

Total: 27 heures + AP



LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

★ Un enseignement général au choix parmi:

- Langues et cultures de l'Antiquité (latin): 3h
- Arts plastiques: 3h
- Cinéma-audiovisuel: 3h
- Education physique et sportive: 3h

L'enseignement optionnel LCA latin peut être choisi en plus d'un autre enseignement optionnel

★ Un enseignement technologique au choix parmi:

- Management et Gestion: 1,5h
- Sciences de l'ingénieur (SI): 1,5h
- *Sanitaire et social 1,5h. En préfiguration de l'ouverture possible à la rentrée 2024 d'une ST2S (Sciences et technologies du sanitaire et du social)*

Il est possible de cumuler 1 enseignement optionnel général avec 1 enseignement optionnel technologique

FOCUS SUR LES ENSEIGNEMENTS ARTS PLASTIQUES ET CINEMA AUDIOVISUEL

C'est deux enseignements rares existent sous la forme :

- **d'enseignements facultatifs de la seconde GT à la terminale générale et technologique (2 ou 3 heures par semaine), choisir l'un ou l'autre.**
- **d'enseignements de spécialité au baccalauréat général à raison de 4h par semaine en première et de 6h par semaine en terminale. *On ne peut en choisir que l'un des deux.***

Il est possible de cumuler enseignement de spécialité et enseignement facultatif de ces domaines.

<https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Apprendre-le-cinema-au-lycee-de-Nogent-le-Rotrou>



SECTION SPORTIVE ÉQUITATION

- Un emploi du temps aménagé qui permet de monter à cheval 2 soirs par semaine et le mercredi après midi.
- En partenariat avec les Ecuries de la Mulotière à Condeau (à 9 km du lycée) <http://www.ecurieslamulotiere.com>
- Nécessité de posséder un cheval ou d'en louer un aux écuries.
- Transport assuré par les Ecuries de la Mulotière.
- Pas de niveau minimum requis en équitation.
- Inscription sur dossier. Pour intégrer notre section sportive, les résultats scolaires des élèves seront le principal critère de sélection. Nul besoin d'être un excellent élève, mais il faut que les bulletins montrent la capacité de l'élève à travailler régulièrement.
- Possibilité d'intégrer la section en 2^{nde}, en première ou en terminale.
- Un dossier retenu donnera droit à un assouplissement de la carte scolaire pour une affectation au lycée Rémi Belleau.

FOCUS SUR LA CLASSE EUROPEENNE

- ★ Le lycée Rémi Belleau offre également la possibilité à **25 élèves en Anglais et 25 en Espagnol** de suivre les cours de la classe euro.
- ★ Il s'agit de **3h d'enseignement supplémentaire par semaine** dans l'emploi du temps de l'élève:
 - **2h de langue vivante**
 - **1h de discipline non linguistique (Histoire-Géographie)** consacrée à l'étude d'un programme en liaison avec la civilisation anglo-saxonne ou espagnole.
 - Les élèves complètent un dossier de candidature dans leur collège d'origine en classe de troisième (généralement envoyé en avril-mai dans les établissements du secteur). Ce dossier est ensuite envoyé au lycée. Une commission, composée de professeurs, sélectionne les meilleurs dossiers et une lettre d'information est envoyée à tous les candidats (retenus ou pas).
- ★ Cet enseignement demande un travail régulier et ce sur une durée de 3 ans (toute la durée du lycée) afin d'être évalué au Baccalauréat.
- ★ La mention classe européenne est inscrite sur le diplôme du baccalauréat (si ≥ 12 à l'oral et ≥ 10 à l'écrit)



**LA CLASSE EURO (ANGLAIS OU ESPAGNOL)
EST CONSIDÉRÉE COMME UN
ENSEIGNEMENT OPTIONNEL GÉNÉRAL.**

**IL N'EST DONC PAS POSSIBLE DE CUMULER
1 ENSEIGNEMENT OPTIONNEL GÉNÉRAL
+ LA CLASSE EURO
(À L'EXCEPTION DU LATIN).**



**TOUT ENSEIGNEMENT
OPTIONNEL CHOISI A
L'INSCRIPTION DEVIENT UN
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE
DES LA RENTREE**



LES ATELIERS DU LYCÉE

- ★ Il existe 3 ateliers importants au lycée Rémi Belleau: **l'atelier Théâtre, l'atelier Journal** et **l'atelier Radio2B**.
- ★ Ces ateliers n'ont pas le statut des enseignements communs ou optionnels: ils ne sont donc pas positionnés en priorité sur les emplois du temps. D'une durée maximale de **2h par semaine** pour chaque atelier, ils sont proposés à l'emploi du temps des élèves sur la base du volontariat (dossier de candidature fin juin-début juillet). Cependant, les contraintes d'emploi du temps sont telles, qu'il arrive régulièrement qu'un élève ne puisse assister qu'à une heure par semaine sur les deux.
- ★ Les 3 ateliers ne sont pas cumulables, pour la même raison.



S'ENGAGER DANS LA VIE DU LYCÉE

■ En s'investissant dans la vie de la Maison des lycéens :

La Maison des lycéens est une association qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire.

■ En s'investissant dans le conseil des délégués pour la vie lycéenne :

Le **(CVL)** est une instance où les lycéens sont associés aux décisions de leur établissement scolaire. Le **CVL** est compétent pour débattre des questions sur le travail scolaire et les conditions de vie des élèves dans les lycées. CVL (Conseil des délégués pour la vie lycéenne).

10 lycéens **élus** pour deux ans, par l'ensemble des élèves de l'établissement, et renouvelés par moitié tous les ans.

INFORMATIONS ET RESSOURCES UTILES

- Contrairement aux baccalauréats professionnels, les baccalauréats généraux et technologiques n'ont pas vocation à faire entrer les jeunes dans la vie active. Seules des poursuites d'études sont possibles.
- Les cours commencent à 8h et se terminent à 18h00 les lundis, mardis, jeudis, vendredis (le vendredi fin des cours à 17h30).
- Le mercredi après-midi : cours pour les seules options facultatives en première et terminale.

- <http://www.horizons21.fr/>

Cet outil met en relation les enseignements de spécialité de première générale et technologiques avec les formations post bac et les métiers.

- <https://www.secondes-premieres2022-2023.fr/>

Cet outil présente la scolarité au lycée en liaison avec les études post bac.

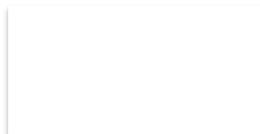
APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

■ À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

- Vers une série de la **voie technologique** **OU**
- En **voie générale**.

Dans ce cas, **l'élève devra sélectionner 3 enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe.

⇒ **COMMENT CHOISIR SA VOIE?**



LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

★ Pour la **voie générale**, à la fin du deuxième trimestre, chaque élève formule des **souhaits d'orientation** grâce au « téléservice orientation » renseigné par les responsables légaux, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement. chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}

- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.

★ Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative. Au lycée Rémi Belleau il s'agit de la première STMG ou de la STI2D :

- . STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- . STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable



APRES LA TROISIEME : UNE VOIE PROFESSIONNELLE

3^{ème}



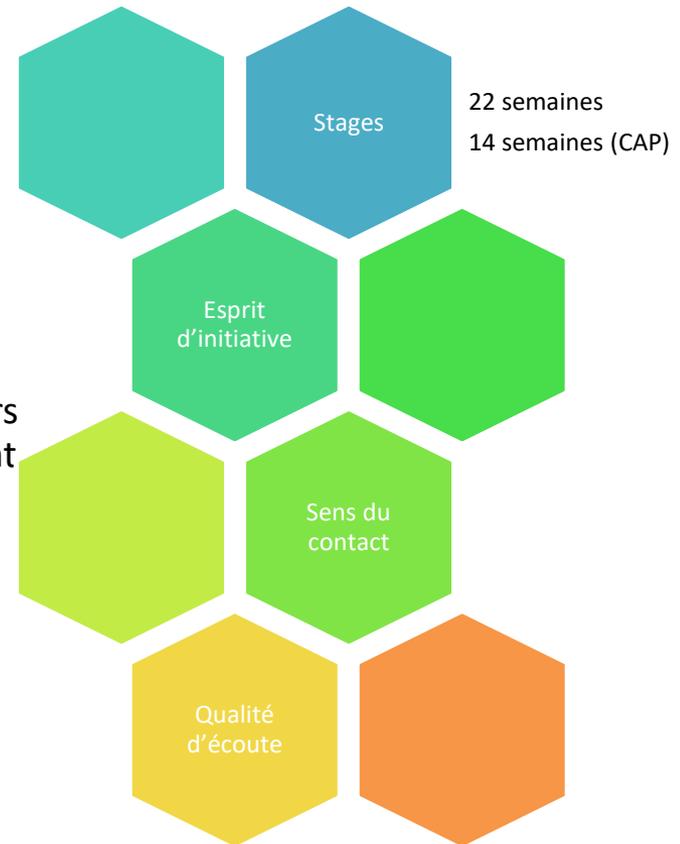
CAP Equipier
polyvalent de
commerce (EPC)



Famille des métiers
de la relation client



Famille des métiers
de la gestion
administrative, du
transport, et de la
logistique



CAP EPC

Equipier Polyvalent de commerce

14 semaines de stage

31 heures de cours dont :

- ❖ 19h00 en enseignement professionnel
- ❖ 12h00 en enseignement général



BAC PRO

2 familles de métiers

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- **Bac pro AGORA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)**
- Bac pro Logistique
- Bac pro Transport



Métiers de la relation client

- **Bac pro Commerce option A – Animation et Gestion de l'espace commercial**
- Bac pro Commerce option B – Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Bac pro Accueil



BAC PRO

22 semaines de stage

30 heures de cours dont :

- ❖ 15h00 en enseignement professionnel
- ❖ 15h00 en enseignement général

Section européenne en langue anglaise

Certification ASCA (Assistant comptabilité et administration)



Les formations du Lycée Les Husselets - Métiers du tertiaire



Inscriptions année 2024/2025

L'affectation de votre enfant sera connue le **mercredi 26 juin** (avant les épreuves du DNB).

Il faut ensuite l'inscrire dans l'établissement où il est affecté selon les modalités suivantes :

1. Préinscription informatique sur l'application « educonnect »

2. Inscriptions en présentiel au lycée,

Jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024
de 7h30 à 20h

Merci pour votre écoute

Avez-vous des questions ?

Sur internet : <https://www.remibelleau.fr/>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux facebook, instagram et X :
lycée Rémi Belleau





Voie générale



CLASSE DE PREMIÈRE et
CLASSE DE TERMINALE



LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS EN CLASSE DE PREMIÈRE GENERALE:

- ★ Français : 4h
- ★ Histoire-Géographie: 3h
- ★ Langue vivante A (LVA): 2,5 h
- ★ Langue vivante B (LVB): 2,5 h } Officiellement le BO prévoit 4,5h LVA+LVB
- ★ Enseignement scientifique: 2h et mathématiques 1,5h si on a pas choisi la spécialité mathématiques
- ★ Education Physique et Sportive (EPS): 2 h
- ★ Enseignement Moral et Civique (EMC): 18h annuelles



LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS

Les élèves suivent en classe de Première trois spécialités (4h par spécialité/semaine).

⇒ Le lycée Rémi Belleau propose une carte de 13 spécialités:

- ★ Humanités, littérature et philosophie
- ★ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- ★ Numérique et sciences informatiques
- ★ Sciences de l'ingénieur
- ★ Sciences économiques et sociales
- ★ Langue, Littérature et culture étrangère (LLCE Anglais)
- ★ Anglais monde contemporain
- ★ Langue, Littérature et culture étrangère (LLCE Espagnol)
- ★ Mathématiques
- ★ Sciences et vie de la Terre
- ★ Physique-chimie
- ★ Arts plastiques
- ★ Cinéma-audiovisuel



LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

★ Un enseignement parmi:

- Langues et cultures de l'Antiquité (latin): 3h
- Arts plastiques: 3h
- Cinéma-audiovisuel: 3h
- Education physique et sportive: 3h
- Section européenne en anglais ou en espagnol

L'enseignement optionnel LCA latin peut être choisi en plus d'un autre enseignement optionnel

